

# CONCOURS

## DE DESSINS DE PRESSE

### Dessine-moi...



Dans le cadre des expositions de dessins de presse  
**CARTOONING FOR PEACE**  
ayant lieu du 5 janvier au 13 mars 2025,

**Article 1 :** Le lycée Louis Jouvet organise un concours de dessins de presse. Présidé par M. FERNANDEZ, professeur d'histoire-géographie/ Classe Médias et Mr ROUSSEL, professeur-documentaliste et d'EMI, il est gratuit et ouvert à tous et sera clos le vendredi 13 mars à 15 heures.

**Article 2 :** Les participants au concours devront réaliser un dessin inédit sur un des 3 thèmes au choix : **l'écologie et la défense de l'environnement ; l'égalité filles-garçons ou les migrations.** La technique est libre. Les dessins sont à déposer auprès de Mr ROUSSEL (au CDI) et Mr FERNANDEZ (salle 210).

**Article 3 :** Le NOM, le Prénom et la Classe du participant devront apparaître lisiblement au dos du dessin.

**Article 4 :** Aucun dessin permettant d'identifier son autrice / auteur ne sera retenu pour le concours.

**Article 5 :** Du seul fait de leur participation, les candidats garantissent le jury contre tout recours éventuel de tiers en ce qui concerne l'originalité et le contenu des nouvelles présentées. Les délibérations du jury sont confidentielles. Ses décisions sont souveraines et sans appel.

**Article 6 :** Les organisateurs ne sauraient être tenus pour responsables en cas de perte, de vol ou de dégradation de l'œuvre.

**Article 7 :** Le fait de poser sa candidature implique pour tous les concurrents l'acceptation intégrale du présent règlement ainsi que le droit reconnu aux organisateurs de publier d'exposer leur dessin au CDI et à la Médiathèque de Taverny voire de le publier sur le site web du lycée, et ce sans aucune perception de droits, ceux-ci étant cédés automatiquement par la participation au concours.

**Article 8 :** Les dessins seront jugés au regard des critères suivants : respect du thème, respect du genre de dessin (dessin de presse), cohérence, style, originalité, sensibilité personnelle.

**Article 9 :** Le meilleur dessin sera primé par le jury composé des élèves de la Classe Médias des collèges et des lycées de Taverny. Il bénéficiera d'une publication sur le site Internet du lycée et d'une exposition au CDI ainsi qu'à la Médiathèque de Taverny. Le lauréat recevra un bon cadeau.

**Article 10 :** Les résultats du concours et le nom du lauréat seront annoncés à partir du vendredi 20 mars 2025.